## MARSEILLE - MISTRAL 98 boulevard Rabatau. 13 008 Marseille

## **MESURES PRISES POUR LUTTER CONTRE** LA PROLIFARATION DES MOUSTIQUES

MAITRISE D'OUVRAGE



SCCV MARSEILLE 98 BOULEVARD **RABATAU** 

17, quai du Président Paul Doumer CS 90001 - 92672 Courbevoie Cedex **ARCHITECTE** 

**LECLERCQ** ASSOCIES

39, Rue du Repos 75020 Paris

Tel.: 01.44.61.82.82 agence@francoisleclercq.fr **LECLERCQ ASSOCIES** 

BET

**INGEROP** 

18 Rue des Deux Gares 92500 Rueil-Malmaison

Tel.: 01.49.04.55.00 marc.mogis@ingerop.com

BET SURETE

BET FACADE

**ARCORA** 

18 Rue des Deux Gares 92500 Rueil-Malmaison

Tel.: 01.49.04.67.00 em.viglino@arcora.com ECONOMISTE

75012 Paris

Tel.: 01.78.94.75.25

**MAZET & ASSOCIES** 

francky.pepin@mazet-associes.com

M&A

MAZET & ASSOCIÉS

7 Pass. de la Boule Blanche

**BATISS** 

35 avenue Pierre Sémard 94 200 Ivry Sur Seine Tel.: 01 53 14 00 00 n\_devillers@batiss.fr

**ACOUSTICIEN** 

**VENATHEC** 

18-26 Rue Goubet 75019 Paris

Tel.: 01.45.23.56.57 r.vanlaecke@venathec.com

ENATHEC

CCEO

Arcora

**BUREAU DE CONTROLE** 

**BUREAU VERITAS** 

4 Pl. Sadi-Carnot 13235 Marseille

Tel.: 04.96.17.13.50 lotfi.berrani@bureauveritas.com

BUREAU

LEGRA

**BET CUISINE ECCI CUISINE** 

31 rue Paul Préboist

13013 Marseille Tel.: 06.03.19.48.42 bet@ecci-cuisine.fr



Prévention Incend Coordination S.S.

BET ASCENSEURS

**ACCEO ASCENSEURS** 

BET AMIANTE

1 Rue du Pré Saint-Gervais 93500 Pantin

Tel.: 01.76.74.80.40 sankaran.datchanamourthy@acceo.eu BET ENVIRONNEMENT

INTEGRAL CONCEPT

18 Rue des Deux Gares 92500 Rueil-Malmaison

Tel.: 01.49.04.55.00 coralie.balere@ingerop.com

GEOTECHNICIEN & DEPOLLUTION

**ERG SA** 

Z.I. Jean Monnet 243. Avenue de Bruxelles, 83500 La Seyne sur Mer

Tel.: 04.94.11.04.90

v-fabre@erg-sa.fr

 $\Lambda$  C C  $\Xi$   $\odot$ ACCEO AMIANTE

1 Rue du Pré Saint-Gervais 93500 Pantin

Tel.: 04.65.01.07.40 christophe.raymond@acceo.eu SCCV MARSEILLE - 98 BOULEVARD RABATAU 17, quai du Riscident Paul Doumer es 90001 92672 COURSEVOIE CEDEX Tél.: 01141 43 43 43 R.C.S. Nanterre 910 388 024

SAS d'Architecture 39 rue du Repos, 75020 PARIS 33 (8) 1 44 61 82 87 agence@locleroqassocies.f www.lecterchassocies.fr ROS Paris 523 616 480 Capital social 200 000 €



## **SOMMAIRE**

1	. L'IMP	LANTATION DU PROJET	2
2	. LES M	IOYENS MIS EN ŒUVRE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE	7
	2.1. Les	toitures et balcons	7
	2.1.1.	La Pente des Toitures	7
	2.1.2.	Les Descentes d'eaux Pluviales	7
	2.1.3.	Les Installations techniques	7
	2.2. Les	espaces verts	8
	2.2.1.	Les revêtements	8
	2.2.2.	Les évacuations d'eau	9
	2.2.3.	Le mobilier Urbain	10
	2.2.4.	La serrurerie	10

## 1. L'IMPLANTATION DU PROJET

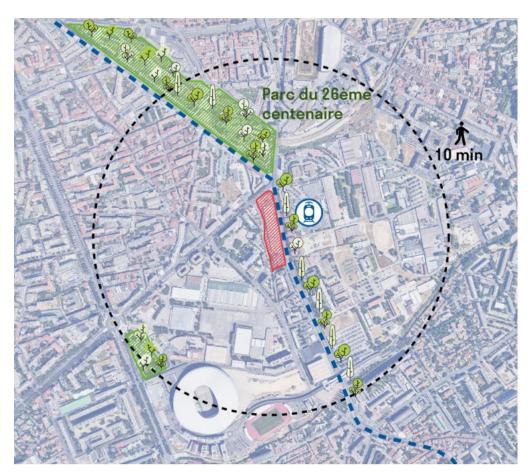
Le bâtiment accueillant les bureaux et les locaux process métier pour EDF permettant de réunir les collaborateurs de la DIPDE - Division Ingénierie du Parc Nucléaire, de la Déconstruction et de l'Environnement - se trouve dans le centre-ville élargi de Marseille.

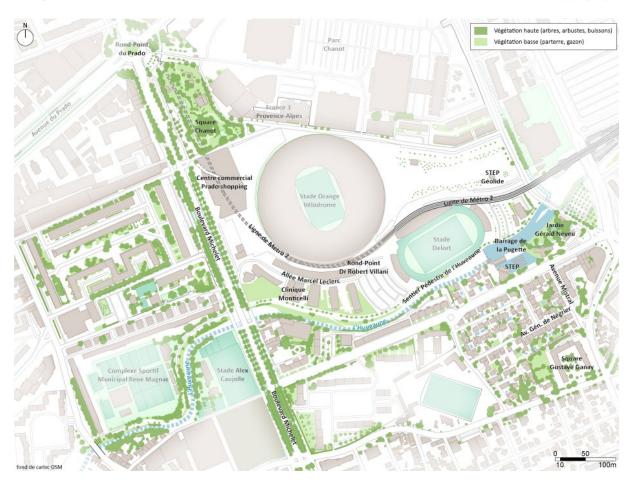
La parcelle, très linéaire (285 m x 55 m environ), est délimitée par le boulevard Schlœsing qui longe la parcelle à l'est, le boulevard Rabatau au nord et le canal du Jarret à l'ouest.

Le site se trouve dans le 8e arrondissement, dans le quartier du Rouet, quartier ouvrier depuis le 19e siècle. Il touche plusieurs quartiers très différents : la Capelette à l'ouest, Sainte Marguerite au sud-est, Saint-Giniez au sud-ouest.

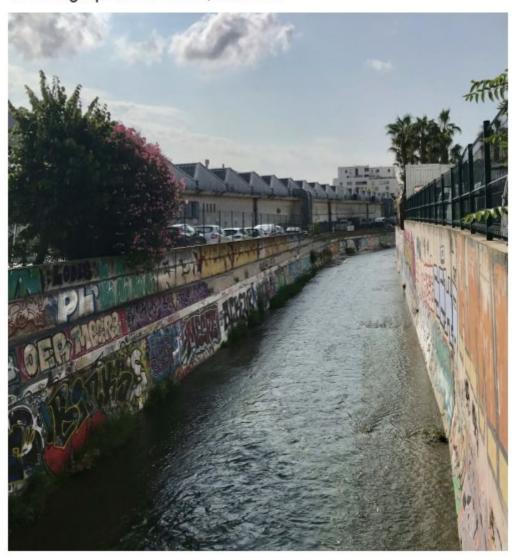
Le terrain s'étire le long du boulevard Schlæsing.

L'Huveaune, le Vélodrome, le Jarret, le square Chanot et le Parc du 26<sup>e</sup> Centenaire se situent à proximité de la parcelle

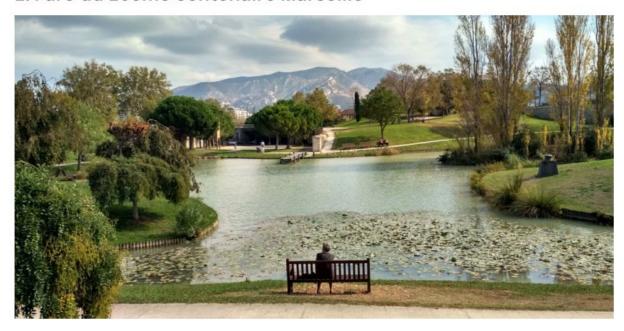




# 1. Photographie Août 2021, le Jarret



# 2. Parc du 26ème centenaire Marseille



## 3. Photo du SQUARE CHANOT



## 4. Photo de l'Huveaune

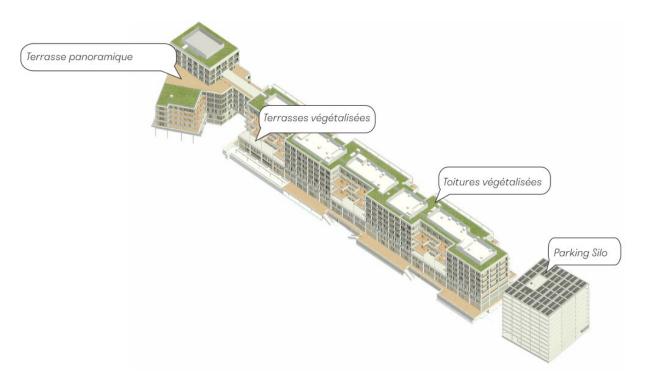


## 2. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

### 2.1. Les toitures et balcons

### 2.1.1. La Pente des Toitures

Le projet prévoit la mise en œuvre de terrasses techniques, végétalisées, accessibles, et circulables (parking silo) et de balcons



De manière générale et conformément au PLUi approuvé le 19 décembre 2019 §3.8 Toiture-terrasse et lutte anti-vectorielle, le projet prévoit la mise en œuvre de terrasse et de balcon avec des pentes minimales ≥ 2%.

#### 2.1.2. Les Descentes d'eaux Pluviales

L'ensemble des descentes d'eaux pluviales seront munies de crapaudines accessibles afin d'éviter toute stagnation de dépôts végétaux et permettre leur entretien.

## 2.1.3. Les Installations techniques

## 2.1.3.1. Les panneaux photovoltaïques

L'ensemble des panneaux photovoltaïques (toiture bâtiment et toiture parking silo) seront mis en œuvre avec une pente afin d'évacuer toute poche d'eau résiduelle

Les structures métalliques, supports des panneaux photovoltaïques, seront mises en œuvre de telle manière qu'il ne puisse y avoir de rétention d'eau.

#### 2.1.3.2. Les coffrets techniques

L'ensemble de coffrets techniques mis en œuvre en toiture seront à minima IPX4

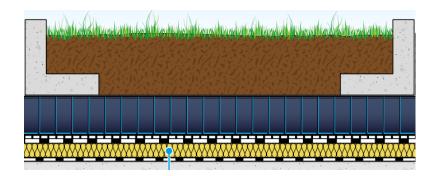
#### 2.1.3.3. L'évacuation des condensats

Les condensats des équipements techniques seront collectés au travers de canalisation EU en PVC et évacués vers les réseaux d'assainissement urbains. Aucun condensat ne sera déversé dans les siphons des terrasses.

### 2.1.3.4. Toiture végétalisée formant rétention

Ponctuellement, il sera mis en œuvre un système de rétention d'eau associé à des toitures végétalisées afin de stocker l'eau pluviale sous le substrat et de restituer progressivement cette eau aux plantes. Ce système de stockage comportera un parement non-tissé qui retiendra les déchets, filtrera l'eau s'écoulant en partie inférieure et permettra d'éviter la prolifération de larves, de moustiques ou d'insectes.





2.1.3.5. L'accessibilité des toitures et balcons

L'ensemble des toitures et balcons sont prévus accessibles afin que puisse être réalisé tout entretien et visite qui seraient nécessaires.

## 2.2. Les espaces verts

### 2.2.1. Les revêtements

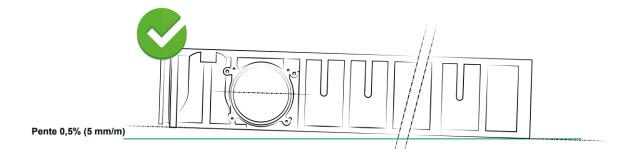
Afin de se prémunir de toute stagnation d'eau, les revêtements prévus seront de type perméable.



### 2.2.2. Les évacuations d'eau

#### 2.2.2.1. Les caniveaux

Les caniveaux seront de dimensions suffisantes pour absorber la quantité d'eaux pluviales écoulée et favoriser l'auto-curage. Une pente minimale de 0,5% sera également mis en œuvre



2.2.2.2. Les regards d'EU et d'EP :

A l'instar de ce qui se fait pour les eaux usées, les fonds de regard dédiés aux eaux pluviales nécessairement comporteront un bord incliné, une forme de cunette et une pente transversale.

En béton comme en matériaux de synthèse, les éléments préfabriqués seront conseillés.

Les tracés seront rectilignes entre deux regards et ceux-ci seront espacés de 35 mètres maximum pour faciliter l'hydrocurage.



#### 2.2.2.3. Le stockage des eaux pluviales

Les eaux pluviales collectées feront l'objet d'une rétention pour compenser l'impact du projet. Compte tenu des surfaces imperméabilisées et du contexte réglementaire, le volume b mis en œuvre est de 726 m³ pour une pluie de 30 ans basée sur la méthode des pluies, réparti de la manière suivante :

- Rétention en toiture, pour un total de 16 m³,
- Rétention enterrée, par plusieurs bassins, pour un total de 710 m³,

La rétention enterrée sera réalisée par des structures alvéolaires ultra légères non imperméabilisées, permettant d'atteindre un indice des vides de 95%. Ils seront implantés :

- en partie haute du terrain au Nord sous l'espace d'exposition (235 m³),
- le long du Jarret sous cheminement piétons et espaces verts (377 m³),
- sous l'espace vert le long du parking silo (98 m³).

Ils intègreront les ouvrages de régulation de débit, les regards de visite et les clapets anti-retour.

Le temps de vidange sera ≤ 12h (permettant la non-stagnation des eaux).

#### 2.2.3. Le mobilier Urbain

Le mobilier urbain sera sélectionné de manière à ne pas être propice à la création de poche d'eau stagnante.

#### 2.2.4. La serrurerie

Le projet sera pourvu de clôtures. En l'ensemble des structures principales des clôtures seront munies d'obturateurs empêchant l'eau de pluie de s'y écouler.